Projet pédagogique

2026/2027

Accueil périscolaire

« *Mission : à travers l'écran* »



N° de déclaration DDCSPP : 079ORG0087



Sommaire

Introduction *p3*

Descriptif de la structure *p4*

I. Le contexte *p5*

a) L'environnement

b) Les locaux

c) Les horaires d'ouverture

d) Le public accueilli

e) Handicap et régime alimentaire spécifique

II. Objectifs pédagogiques *P6*

III. L'équipe pédagogique *p7*

IV. Le fonctionnement *p10*

a. L'accueil du matin

b. L'accueil du midi

c. L'accueil du soir

d. Les activités

V. *Evaluation* *p14*

Conclusion *p15*



Introduction

Le projet pédagogique présente le fonctionnement de l'accueil périscolaire, géré par la commune de Saint-Hilaire-la-Palud, pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire. Ce lieu est pensé pour offrir aux enfants des moments conviviaux de jeux, de découvertes et d'échanges, tout en favorisant leur épanouissement et leur bien-être dans un environnement sûr et accueillant.

Cet accueil périscolaire propose différents temps d'accueil : le restaurant scolaire, les transports en bus, la pause méridienne ainsi que les accueils du matin et du soir. Ces moments ne sont pas obligatoires et viennent compléter le temps scolaire et le temps en famille. Ils permettent aux enfants de se détendre, de s'amuser, mais aussi de participer à des activités éducatives qui favorisent la socialisation et l'apprentissage de la vie en groupe.

Ces moments, en complément de l'école et de la famille, permettent aux enfants de se détendre, de s'amuser et de participer à des activités éducatives. Ce service fait aussi partie du service public pour les habitants de la commune.

Descriptif de la structure :

Nature : collectivité territoriale

Organisateur : Monsieur le Maire, Monsieur BONNET François

Responsable de l'accueil : Madame PUAUD Mélissa

Public accueilli : enfants de 3 à 12 ans

Capacité d'accueil : 110 (temps méridien) 40 (accueil périscolaire)

Implantation : Accueil périscolaire, La Maison des lutins ; 5 rue de la gare, 79210 Saint Hilaire La Palud

Les dépenses : Charge de personnel, entretien des locaux, assurance, consommables etc.…

Les recettes : Participations familles, participation de la commune, CAF, MSA, autres…

Numéro de déclaration DDSCPP : 079ORG0087



I. *Le contexte et finalité*

a) Finalité

L'accueil périscolaire a pour vocation de répondre aux besoins des familles en facilitant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Il vise également à favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants en dehors du temps scolaire, tout en contribuant à leur éducation globale en lien avec l'école et la famille.
À travers ce projet, nous souhaitons promouvoir des valeurs fortes : respect, solidarité, citoyenneté, autonomie et ouverture culturelle.

b) Contexte

- **L'environnement :**
  Saint-Hilaire-la-Palud, commune de 1 540 habitants située à proximité de Niort et intégrée à la Communauté d'Agglomération du Niortais, est reconnu comme la capitale du marais sauvage. L'accueil périscolaire se trouve au 5 rue de la Gare, à côté de l'école maternelle, ce qui facilite les transitions entre temps scolaire et périscolaire.
- **Les locaux :**
  Les espaces utilisés varient selon les moments de la journée : la cour et le restaurant scolaire pour la pause méridienne, les locaux périscolaires et la cour de l'école maternelle pour les accueils du matin et du soir.
  Aménagés pour être sécurisés, confortables et adaptés aux besoins des enfants, ces lieux offrent un cadre propice au jeu, à la détente et à l'épanouissement.

- **Les horaires d'ouverture :**

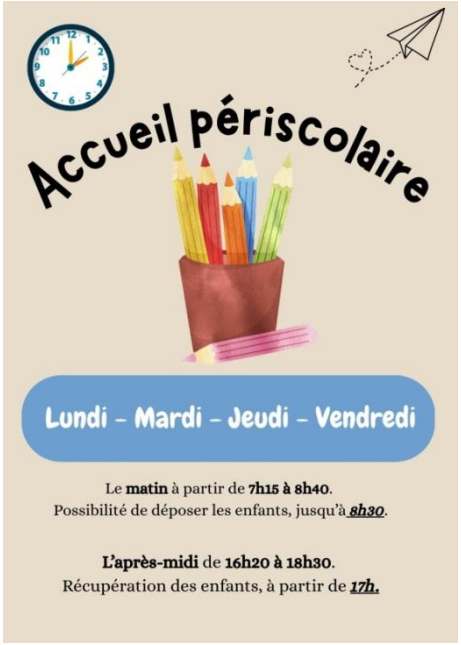



- **Le public accueilli**

L'accueil périscolaire s'adresse aux enfants de **3 ans et demi à 11 ans**, scolarisés sur la commune de Saint-Hilaire-la-Palud, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Cette diversité d'âges implique une prise en compte des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge :

- Les plus jeunes ont besoin de repères sécurisants, de temps calmes et de jeux adaptés à leur rythme,
- Les plus grands recherchent davantage d'autonomie, d'activités variées et de responsabilités dans la vie du groupe.

L'équipe veille également à favoriser l'inclusion de tous les enfants, en tenant compte des éventuelles particularités (allergies, besoins éducatifs particuliers, handicaps), afin que chacun trouve sa place et puisse s'épanouir dans un cadre bienveillant.

II. Objectifs pédagogiques

Recréer, mettre en scène et filmer des publicités cultes pour une projection au cinéma ;

Utiliser les outils numériques pour explorer son environnement ;

Organiser la 2ème édition de la fête au jardin ;

Organiser des moments d'échanges en équipe autour de l'alimentation et des repas ;



III. *L'équipe pédagogique*

a) Composition de l'équipe pédagogique



IV. *Le fonctionnement*

a. *L'accueil du matin*

Tous les enfants sont accueillis dans le local « accueil périscolaire », où ils peuvent profiter de différents jeux (jeux de construction, jeux d'imitation, coloriages, etc.). Selon la météo, ils ont également accès à la cour de maternelle, où ils peuvent s'amuser avec le toboggan, les bacs sensoriels, les ballons, les craies, et autres activités. Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils souhaitent faire.

À la fin de l'accueil, les enfants de maternelle sont pris en charge par l'ATSEM dans la cour de maternelle, tandis que les enfants de 6 à 11 ans sont accompagnés par les animatrices jusqu'à l'école élémentaire.

b. *L'accueil du midi*

La majorité des enfants déjeune au restaurant scolaire, encadrée par une équipe de huit agents. Les enfants de petite section mangent dans une salle séparée afin de garantir le calme et de faciliter le service.
Les enfants de la moyenne section au CM2 se rendent au self.

Après le repas, les enfants se dirigent vers la cour de l'école élémentaire, où ils peuvent jouer librement. Des activités leur sont également proposées par les animatrices, et ils ont la possibilité d'accéder à la bibliothèque municipale certains jours.

c. *L'accueil du soir*

Tous les enfants sont accueillis dans le local périscolaire.

À la sortie de l'école :

- les enfants de **6 à 11 ans** sont pris en charge par les animatrices dans la cour de l'école élémentaire, puis accompagnés jusqu'à l'accueil périscolaire ;
- les enfants de **maternelle** sont quant à eux récupérés dans la cour de leur école et conduits également au local d'accueil périscolaire.

Un **goûter équilibré** est proposé chaque soir, composé de produits céréaliers, laitiers et d'un fruit, afin de répondre aux besoins nutritionnels des enfants et de leur offrir un moment convivial.



d. *Les activités*

Un planning périodique est élaboré par l'équipe d'animation, en lien avec les objectifs pédagogiques et le thème choisi pour l'année. Ce programme est construit pour chaque période scolaire (de vacances à vacances) et propose des activités variées, adaptées aux différents âges.
Afin de faciliter l'organisation, certaines activités sont accessibles uniquement sur inscription (par exemple : club théâtre), tandis que d'autres sont proposées en accès libre, selon les envies et besoins des enfants.

Déroulement du temps périscolaire du soir :

- **De 17h à 17h45** : des activités encadrées et menées par les animateurs sont proposées. Les enfants peuvent choisir d'y participer ou préférer des occupations en autonomie (lecture, jeux de société, dessin, jeux symboliques, devoirs, etc.).
- **De 17h45 à 18h30** : les enfants disposent d'un temps plus libre avec les jeux et matériels mis à leur disposition : lecture, jeux de construction, activités manuelles, dînette, repos, etc.

Pour renforcer le lien avec les familles, l'équipe d'animation prend régulièrement des **photos d'activités**, permettant de partager les moments vécus par les enfants au sein de l'accueil périscolaire.

V. *Evaluation et suivi*

L'évaluation est un élément essentiel pour assurer la qualité et la cohérence de l'accueil périscolaire. Elle permet d'ajuster les objectifs, de remédier aux situations problématiques et de vérifier que le fonctionnement quotidien correspond bien aux intentions définies dans le projet pédagogique.

- ***Modalités d'évaluation***

- **Réunions d'équipe régulières** : échanges sur le fonctionnement des temps périscolaires, partage d'observations et analyse des pratiques.
- **Observation**: suivi de l'évolution des enfants, de leur participation aux activités, de leur implication et de leur bien-être, tant sur le plan physique qu'émotionnel.
- **Bilans réguliers**: avec les enfants, les familles et les partenaires, afin de recueillir des retours et d'identifier les points à ajuster ou à améliorer.
- **Ajustements** : les objectifs fixés par l'équipe d'animation sont réévalués régulièrement en s'appuyant sur des critères et indicateurs définis au préalable.



- ***<u>Communication avec les familles</u>***

L'équipe d'animation se rend disponible pour écouter les remarques, attentes et questions des parents, que ce soit **sur les temps d'accueil**, par **téléphone** ou par **mail**. Ces échanges permettent de recueillir des informations précieuses et de renforcer la confiance des familles.

- ***<u>Retour des enfants</u>***

Des échanges réguliers sont organisés avec les enfants pour connaître leur avis sur les journées, les animations, les animateurs et le groupe. La participation, le taux de présence et l'implication dans les activités sont également pris en compte, parfois à l'aide de **questionnaires** ou d'échanges collectifs.

<u>Annexes :</u>

- ***Horaires***
- ***Objectifs pédagogies : actions, évaluations***

